

Délibération n°2018-06-02j

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	67
Pouvoirs	8
Votants	75

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 3 décembre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

**Robert Gantheil** est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

<b>Maryse Badia</b>	à	Philippe Pelat	<b>Philippe Brugère</b>	à	Jean-Pierre Saugeras
<b>Véronique Bénazet</b>	à	Fabienne Garnerin	<b>Eric Cheminade</b>	à	Valérie Serrurier
<b>Philippe Exposito</b>	à	Jean-Pierre Guitard	<b>Henri Granet</b>	à	Jean-François Michon
<b>Sylvie Prabonneau</b>	à	Pierre Coutaud	<b>Jean-Marc Sauviat</b>	à	Christophe Arfeuillère

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- **Élus absents et non-représentés :**

Françoise Béziat, Jean Bilotta, Jean-Marc Bodin, Jean-Pierre Bodeveix, Eric Bossaert, Jean-Paul Bourre, Robert Bredèche, Daniel Caraminot, Gilles Chazal, Christine Da Fonseca, Marc Fournand, Pierre Fournet, Frédérique Fraysse, Annie Gonzalez, Baptiste Galland, Xavier Gruat, Dominique Guillaume, Chantal Guivarch-Paisnel, Martine Leclerc, Cécile Martin, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Nathalie Peyrat, Marie-Hélène Pommier, Marc Ranvier, Michel Saugeras, Jean-Michel Taudin.

## Attribution des aides financières aux entreprises dans le cadre du règlement d'intervention : Dossier Pétricola – Au Pain Pétri – Neuvic

Le président explique que le comité d'agrément « Commerce/Service » s'est réuni le 30 novembre afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et des dispositifs :

- ▶ 8.3. Maintien, modernisation et développement du commerce et des services
- ▶ 8.4. Amélioration du linéaire commercial

*Nature de la demande d'aide : Modernisation et rénovation de la façade*

M. Pétricola a repris une boulangerie à Neuvic en 2014. Il est propriétaire des murs et souhaite moderniser sa vitrine et rénover la façade de son bâtiment.

Il sollicite la communauté de communes pour les investissements suivants :

- menuiserie
- enseigne
- vitrine
- store

Montant des investissements = 9 683 €

Subvention proposée par le comité (20% - dispositif 8.4) = 1 936,60 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 1 936,60 € dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises, dispositif 8.4.

<b>A l'unanimité,</b>	
Votants	75
Pour	75
Contre	0
Abstention	0

**Pour extrait conforme,**

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la  
sous-préfecture,**

**À Ussel, le 13 décembre 2018**

Le président,  
Pierre Chevalier

